

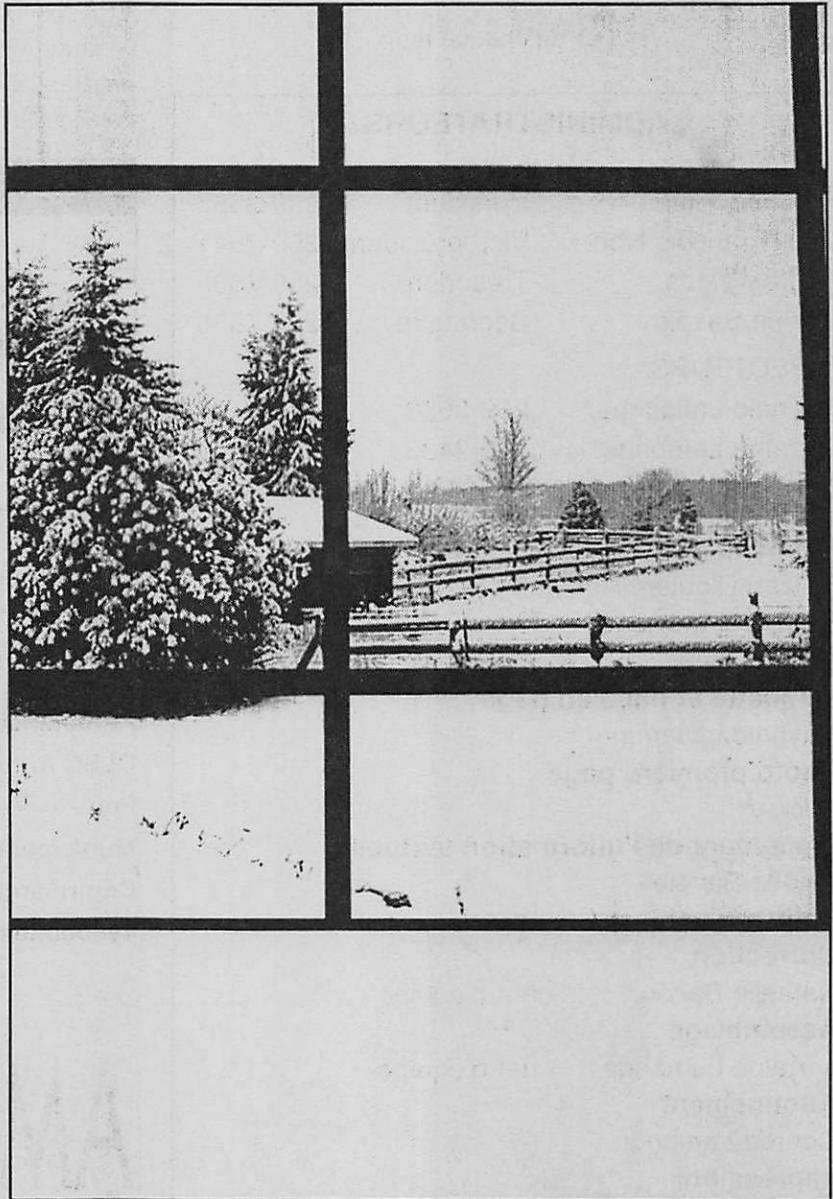


L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François Vol. 5 n° 1

SOMMAIRE

<i>Assemblée générale de L'Écho</i>	3
<i>L'Écho Internet</i>	5, 11
<i>Les acériculteurs en visite</i>	6
<i>Bibliothèque du Rocher</i>	7
<i>Site d'enfouissement</i>	8
<i>Le Cercle de fermières</i>	9
<i>La recette des Fermières</i>	9
<i>La Famille Gendron</i>	9
<i>Nouvelle saison pour le V.T.T.</i>	10
<i>La Loto-Fondation</i>	12
<i>Chronique pastorale</i>	13
<i>Un geste de partage</i>	14
<i>Emplois occasionnels</i>	15
<i>Loi sur la motoneige et le V.T.T.</i>	16
<i>Commission scolaire</i>	17-18
<i>Les jeux de L'Écho</i>	21
<i>Au fil des jours</i>	22
<i>L'Écho municipal</i>	23-36



novembre 1997



C.P. 321
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

Journal réalisé
 bénévolement
 communautaire

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Jean-François Noël	Vice-président	259-7641
Andrée Viens	Trésorière	259-7869
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Raynald Laflamme	259-2659
Lorraine Lamonde	259-2433
Conrad Lamonde	259-7295

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Andrée Viens

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme

Photo première page

ClickArt

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Andrée Viens

Correction

Nathalie Bacon chef d'équipe

Assemblage

Lorraine Lamonde chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie St-Raphaël

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

- Ambulance 911
- CLSC Antoine-Rivard 248-1518
- Feu 911
- Municipalité 259-7228
- Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
- Tel-Jeunes 1-800-263-2266



Association des
 médias écrits
 communautaires
 du Québec



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Assemblée générale du journal communautaire L'Écho de St-François

le mercredi 26 novembre 1997
à 19h30
au Centre des Loisirs

Pour assister à la réunion et obtenir le droit de vote, il faut être membre du journal et avoir acquitté sa cotisation de 5,00\$ pour les membres individuels ou de 25,00\$ pour les associations. Ce droit peut être obtenu le soir même en payant la cotisation s'appliquant à votre statut.

Ordre du jour

- 3.0 Ouverture de l'assemblée générale;
- 3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.2 Lecture et approbation du procès-verbal
de l'assemblée générale du 27 novembre 1996;
- 3.3 Rapport du président;
- 3.4 Présentation des états financiers;
- 3.5 Élection des dirigeants;
Poste 1: M. Réjean Cloutier
Poste 3: M. Jean-François Noël
Poste 5: Mme Lorraine Lamonde
Poste 7: Mme Andrée Viens
- 3.6 Nomination d'un vérificateur;
- 3.7 Clôture de l'assemblée.

Valérie Savoie
Secrétaire

Service de cours privés
pour les enfants du primaire



-  élèves en difficulté
-  aide aux devoirs

Annie Flamand

243-3595

JB

LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHERÉ

Entrepreneur général
Rénovation • Construction

194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer, Qc

Tél.: 418-259-2628

G0R 1E0

**Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
Montmagny**

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le P.E.G., P.V.S.P.

Membre du groupe Porci-gène Québec inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319

Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

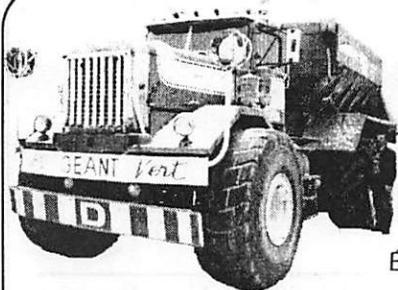
TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157



E M B A L L A G E S

Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60 rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408

GARAGE
PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre

Tél.: (418) 248-4646

Les conseils d'un Internaute

par Gary Gendron

En ce qui concerne Internet proprement dit, voici quelques petits conseils personnels. Le fureteur (browser) est l'outil nécessaire pour vos balades virtuelles. On en dénombre plusieurs, mais deux compagnies se partagent plus de 98 % du marché : Microsoft (Internet Explorer) et Netscape (Navigator). Généralement, votre fournisseur Internet vous remet une trousse d'installation qui en contient déjà un (pour GlobeTrotter, c'est Microsoft Internet Explorer 3). Mais rien ne vous empêche d'en installer un autre, de comparer, et même de le changer (ce que j'ai fait). Les plus populaires sont



Microsoft Internet Explorer 3, Microsoft Internet Explorer 4, Netscape Navigator 3, Navigator Gold 3.02 et Netscape Communicator 4.01 (qui inclut Navigator 4). Personnellement, je les ai tous essayés. Aucun n'arrive présentement à la plante du pied de Netscape Communicator 4.01 (et c'est bien en deçà de la cheville). Tout comme Internet Explorer 3 et 4, il intègre un programme de discussions et de poste (e-mail). Mais, en plus d'améliorer l'efficacité de ces services, Netscape Communicator 4.01 possède une interface graphique et une rapidité d'exécution exceptionnelles Époustouflant! (Notez qu'il est disponible pour IBM et MAC.) Il est toutefois déconseillé pour les ordinateurs qui possèdent moins de 16 megs RAM (Random Access Memory, ce que nous appelons en français la mémoire vive). Idéalement, le chiffre de 32 megs RAM est conseillé. Toutefois, quelques petits problèmes existent. Netscape Communicator 4.01 crée souvent des conflits et des erreurs dans un des modules de Kernel32.

De plus, Communicator 4.01 intègre un programme de mise en page web (HTML) pour réaliser votre propre page. Mais le grand avantage de Netscape Communicator 4.01, c'est que le logiciel prend peu de place dans les fichiers système. Ses fichiers .DLL (dynamic link library), des fichiers indispensables au fonctionnement du programme, s'éliminent facilement lors de la désinstallation, ce qui n'est pas le cas pour Internet Explorer qui en laisse un peu partout : il laisse derrière lui un minimum de deux à trois megs de fichiers inutiles qui occupent ainsi de l'espace précieux sur votre disque dur, en plus de cet horrible MM 256 impossible à effacer lorsque nous ne connaissons que

peu de choses à l'informatique. Internet Explorer comporte une quantité impressionnante de trous dans son supposé système de sécurité. C'est une joie et un paradis pour un hacker (une personne qui vient vérifier ce que vous avez sur votre ordinateur, ou qui peut l'éteindre par plaisir, faire réapparaître des fichiers effacés, qui ne le sont jamais en fait). Le prochain conseil s'adresse aux compagnies qui ont accès à Internet: si elles jettent des fichiers importants qu'elles ne veulent pas que d'autres consultent, elles doivent s'assurer de les crypter avant de s'en débarrasser, parce que c'est facile de retrouver et récupérer des fichiers qu'elles croient détruits.

Communicator 4.01 vous offre aussi la possibilité d'installer Netcast, un programme qui vous tient au courant, à quelques secondes près, des dernières nouvelles. Vous pouvez suivre les résultats de hockey ou de baseball pendant que vous travaillez à votre ordinateur sans ouvrir votre téléviseur, à la limite, on vous montre même des images de la partie en cours. C'est un logiciel à voir et à avoir absolument ! Vous le trouverez sur le site de Netscape mentionné plus bas. Si vous ne pouvez pas vous permettre de l'installer, rabattez-vous sur Netscape Navigator Gold 3.02 (gratuit à l'adresse de Netscape): service de courrier, éditeur de page web et fiabilité à toute épreuve.

Bref, évitez, si vous êtes sérieux, Microsoft Internet Explorer. Donc, pour une compagnie, le minimum à posséder est Netscape Navigator, Norton antivirus ou SAM (pour Mac), un excellent système de sécurité en activité et au moins un Firewall pour Internet.

Si vous changez de fureteur mais que vous voulez conserver votre page de démarrage actuelle, copiez l'adresse dans la section "préférences" de votre fureteur. Pour GlobeTrotter, c'est www.globetrotter.qc.ca/gt/index.asp. Ou encore vous pouvez, en démarrnant Internet vous retrouver à la page du journal *Le Soleil* si vous inscrivez dans "préférences" www.lesoleil.com (notez qu'Internet ne supporte pas les majuscules, alors faites attention!). Vous pouvez télécharger les logiciels de Netscape à www.netscape.com. Pour Internet Explorer, allez à www.microsoft.com.



En visite à Saint-François

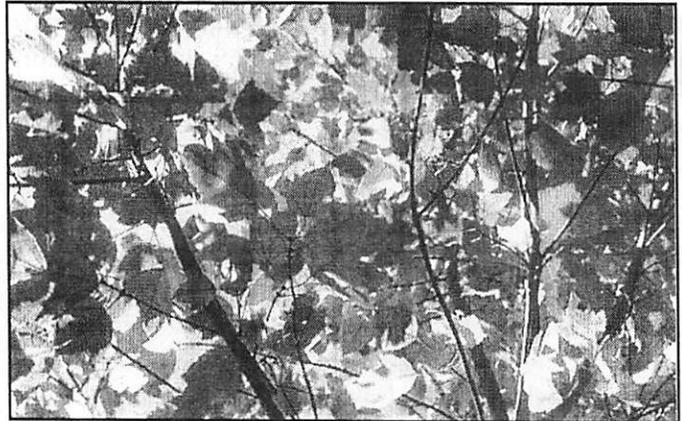
Les acériculteurs se sensibilisent aux nouvelles techniques de production

Le 8 octobre dernier, à l'érablière de monsieur Jacques Savoie, se tenait l'une des sept journées d'information organisées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le but d'aider les entreprises acéricoles à poursuivre la mise en place de nouvelles techniques de production.

Dans un contexte de mondialisation des marchés, le MAPAQ et les entreprises acéricoles doivent continuer à travailler à la régularité et l'uniformité de la production pour rencontrer les standards recherchés par les différents marchés, dont notamment le marché de l'exportation.

La région de Chaudière-Appalaches présente plusieurs érablières d'importance sur l'ensemble de son territoire. Cela facilite l'introduction de techniques novatrices de production. Même si la région compte beaucoup d'entreprises acéricoles (+ de 2 500), la majorité d'entre elles sont des entreprises de taille moyenne. De plus, les installations de production et surtout les systèmes de cueillette nécessitent un entretien rigoureux puisque plusieurs installations datent déjà de plus d'une dizaine d'années. Ainsi, on peut maintenir leur efficacité en procédant aux ajustements nécessaires.

Au Québec, la production acéricole rapporte 100 millions de dollars par an, dont 40% dans la région de Chaudière-Appalaches. Cette production possède les caractéristiques d'un secteur moderne en pleine



croissance : un nombre restreint d'entreprises exploitent un grand nombre d'entailles, donc concentration de la matière première, des techniques de récolte sans cesse améliorées et une augmentation constante de la productivité.



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

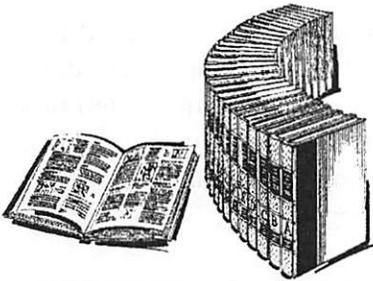
**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0



Les bénévoles sont toujours la bienvenue

Charade-emploi

- Mon premier signifie «bien» en italien.
- Mon second est un larcin ou désigne une action des oiseaux.
- Mon dernier est la première voyelle de l'alphabet.
- Mon tout désigne l'action d'une personne qui offre généreusement de son temps et dont la bibliothèque municipale a un urgent besoin afin de fournir un service de qualité tout au long de l'année à l'ensemble de la population.

Une fois la solution trouvée, vous êtes invités à communiquer avec Isabelle Collin au 259-2461 afin de signaler votre intérêt à faire partie d'une équipe dynamique. En novembre, Steve Coulombe et Gary Gendron se joindront à notre groupe de bénévoles. La bibliothèque, un milieu de vie enrichissant!

Remerciements

Le 13 octobre dernier, la Bibliothèque Du Rocher offrait aux citoyens de la paroisse la possibilité de découvrir le monde d'Internet. Plusieurs personnes ont répondu à l'invitation lancée par les bénévoles de la bibliothèque. Nous les remercions de leur participation. De plus, nous tenons à souligner l'implication de Christian Collin, Gary Gendron et Annette Collin. Grâce à ces précieux collaborateurs, nous pouvons présenter une variété d'activités, telle cette journée d'information sur Internet.

Heure du conte

Les enfants fascinés par les récits sont invités à participer à l'activité de l'heure du conte. Ainsi, même si la première rencontre a eu lieu en octobre, les jeunes peuvent toujours faire partie du groupe. L'équipe de l'heure du conte sera heureuse d'accueillir tous les enfants intéressés à écouter de merveilleuses histoires. Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 15 novembre à 10h.

Nathalie Bacon

La garde paroissiale remercie

La garde paroissiale remercie tous les généreux donateurs et bénévoles qui ont contribué au succès de son brunch. Les noms des gagnants des prix de participation sont :

- ★ Rosanne Noël,
- ★ Murielle Garant,
- ★ Jean-Paul Simard,
- ★ Georges Boulet,
- ★ Steve Poulin.

Les prix associés aux numéros de coupon vert suivants n'ont pas été réclamés: **614155** et **614195**. Ceux ou celles qui possèdent ces numéros de coupon sont priés de communiquer avec Jean-Paul Morin au 259-7532 pour réclamer leur prix.

Jean-Paul Morin

Jours de fermeture du site d'enfouissement pour 97 et 98

- Le samedi avant-midi, du 1^{er} novembre 1997 au 25 avril 1998 inclusivement.
- Le 25 décembre 1997(jeudi) Noël.
- Le 1^{er} janvier 1998 (jeudi), Jour de l'an.
- Le 13 avril 1998, lundi de Pâques.
- Le 24 juin 1998 (mercredi), St-Jean-Baptiste.
- Le 1^{er} juillet 1998 (mercredi), Confédération.
- Le 7 septembre 1998 (lundi), Fête du travail.
- Le 12 octobre 1998 (lundi), Action de grâces.
- Le 26 décembre et le 2 janvier, le site d'enfouissement sera ouvert de 9h à 16h.

N.B.: Quand le site d'enfouissement est fermé, cela signifie que le camion de vidanges ne circulera pas ces journées-là. La cueillette des ordures est reportée au lendemain.

Prix du comité d'embellissement

Martin Allaire récipiendaire du 3^e prix

Dans l'édition d'octobre 1997 du journal L'Écho de St-François, il s'est glissé une erreur dans la nomenclature des gagnants pour les terrains les mieux aménagés et les mieux entretenus. Dans la catégorie «Ferme», le gagnant du 3^e prix est Martin Allaire et non Mario.



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.

Pierre Normand, prés.

Jean Normand

T.D.L.

T.D.L.

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1

Tél.: 418-248-0545

Vente et adm.: **418-259-7721**

Fax: **418-259-7725**

Québec: **1-800-463-7022**

Ontario et Maritimes: **1-800-463-7050**

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Le 4 novembre à l'église

Les Fermières se souviendront de celles qui les ont quittées

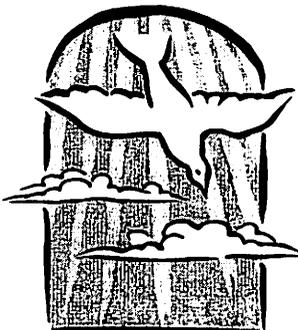


La réunion mensuelle du Cercle de Fermières aura lieu ce mardi, 4 novembre, au local habituel. Le tout débutera par une messe pour nos fermières disparues, à l'église, à 19 heures suivie de notre réunion à notre local. Qu'on se le dise, nous vous attendons en grand nombre. Bienvenue à toutes.

L'activité du mois.

Le bazar-bouffe se tiendra le dimanche 30 novembre et il sera remis au lundi 1er décembre en cas de mauvaise température. Je m'implique pour les comités. Fêtons la Ste-Catherine par le dévoilement.

La Famille Gendron touchée par votre sympathie



Nous désirons vous remercier très sincèrement. Nous savons que vous garderez un beau souvenir de Donald Gendron, décédé le 10 juillet 1997, à l'âge de 47 ans.

Que chacun et chacune trouvent l'expression de notre reconnaissance

que ce soit pour visite au salon, messes, fleurs et assistance aux funérailles.

Veuillez considérer ces remerciements comme sincères et personnels.

La famille Gendron

Travaux du mois.

- Bricolage d'halloween ou de Noël.

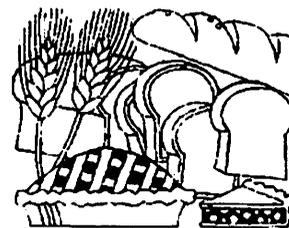
Les fermières ou non-fermières qui seraient intéressées à louer une table pour vendre des travaux d'artisanat lors de notre bazar-bouffe doivent téléphoner au 259-7849.

Pensée du mois

«Très haut dans le ciel sont mes aspirations les plus élevées. Il se peut que je ne sois pas en mesure de les atteindre, mais je peux regarder en haut pour voir leur beauté, croire en elles et tenter de les suivre.»

La recette des Fermières

Foie caché



- 1 livre de boeuf haché
- 1 livre de foie de lard
- 1/2 tasse d'oignon émincé
- 1 tasse de bouillon de boeuf
- 1/2 tasse de tomates en boîte broyées
- 2 c. thé d'épices à steak
- 1/2 tasse de piment vert émincé

Faire cuire le boeuf dans une poêle sans gras, égoutter. Faire cuire le foie dans une poêle sans gras et réduire en purée dans le mélangeur avec l'oignon et le bouillon. Mélanger tous les ingrédients, former un pain. Mettre au four à 350°F environ une heure. Réfrigérer. Servir froid avec des biscottes.

Club V.T.T. Tadoussac St-François Inc.
Une nouvelle saison débute

À tous les amateurs de véhicules tout terrain: la saison 97-98 approche à grands pas. Voici des petites nouvelles du Club cette année.

Le relais situé au rang des Prairies à St-François est maintenant ouvert et prêt à vous accueillir. Quant aux sentiers, le débroussaillage débutera bientôt, le travail ardu de nos membres fera en sorte que les promenades durant la saison seront des plus agréables pour tous.

Nos prochaines activités :

- 1^{er} novembre
Soirée costumée
 Centre communautaire St-Raphaël
- 22 novembre
Soirée disco
 Nous souhaitons la bienvenue à tous.

La direction

**Les gars de Saint-François
 n'ont pas perdu le goût du sport**

Le 25 octobre à l'aréna de Montmagny, se tenait un tournoi de hockey regroupant six équipes formées majoritairement de garçons de Saint-François. Comme quoi les gars de Saint-François n'ont pas perdu le goût de se défoncer... sur le plan sportif.

**SERVICE DE BULLDOZER
 ET PELLE HYDRAULIQUE**

AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
 Saint-Pierre
 Montmagny (Québec)
 Tél.: 418-248-3310



J.P. Bolduc inc.
ASSURANCES GÉNÉRALES ET VIE

«UN CHOIX DE CONFIANCE»

Saint-François Tél.: 259-7781

Simon Savoie C. d'A. Ass. Rés.: 259-2296

Lucie Bolduc C. d'A. Ass. Rés.: 259-2300

ASSURANCES-VIE, SALAIRE ET PLACEMENTS

Réal Fontaine A.V.C. Rés.: 246-5580

Francis Fontaine A.V.C. Rés.: 466-2176

PARTENAIRE DE



SERVICES FINANCIERS

COUPON VALEUR

**NOUS PAYONS
 LES TAXES POUR VOUS!***

* Sur marchandise en inventaire
 et sur présentation de ce coupon.

Tapis Montmagny

De tout pour habiller murs et planchers

391, boul. Taché Est, Montmagny
 En face de l'école St-Pie-X

248-7840

DÉCOUPEZ ET PRÉSENTEZ

Quelques adresses Internet à connaître

NDLR: Poursuivant la chronique amorcée en octobre, Gary Gendron nous fait part de ses découvertes sur Internet et de ses appréciations.

- **Command & Conquer**

<http://www.westwood.com/games/pcidx.html>

Un jeu de guerre où vous êtes le commandant d'une armée en mission. Meilleur que Warcraft selon moi !

- **Solitude (17 jeux solitaires)**

<http://www.tiac.net/users/dber/files.htm>

Golf, Pyramide, etc. Il aide à passer le temps gratuitement.

- **Mahjongg**

<http://www.namida.com/mahjongg.en.html>

Un jeu de solitaire chinois. Passionnant et nécessaire à toute plate-forme informatique. Gratuit.

- **Othello (sur Internet)**

<http://www.vinco.ru/othello/>

Jouez gratuitement en réseau à un des plu

grands jeux de stratégie après les échecs. Vous devez le posséder.

- **Hoyle Poker (sur Internet)**

<http://smc.sierra.com/bjintercept.htm>

Gratuit et aucuns frais d'utilisation. Jouez avec de vrais joueurs à travers le monde avec lesquels vous pouvez parler. À ne pas se procurer en période d'examen ! C'est tout dire.

- **Chessmaster 5000 Online**

<http://www.chessmaster.com/>

LE jeu d'échecs sur Internet . GRATUIT À L'UTILISATION. Merveilleux jeu.

- **Literally lite Scrabble français**

<http://www.mvpsoft.com/wingames.htm>

Si vous vous croyez excellent au Scrabble, préparez-vous pour la raclée de votre vie.

- **Backgammon**

<http://www.mvpsoft.com/wingames.htm>

Un bon jeu très bien fait.

- **Doom**

<http://www.idsoftware.com/archives/doomarc.html>

Il s'agit du shareware le plus populaire de tous les temps. Vous êtes le héros et vous vous baladez en tirant sur des monstres hideux.

- **Quake**

<http://www.idsoftware.com/killer/hotquake.html>

Très bien fait!

- **Deadlock**

<http://www.accolade.com/products/deadlock/index.htm>

Construisez-vous un monde interplanétaire. Excellent!

SALON KARO

4, rue Boivin
Saint-François
Montmagny
G0R 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



Les gagnants de la Loto-Fondation

Les gagnants du tirage de la Loto-Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny sont les suivants:

- 1er prix : André Doiron;
- 2e prix : Raymond Blais, Berthier-sur-Mer;
- 3e prix : Georges Fortin, St-Cyrille;
- 4e prix : Rose-Hélène Jean, St-Jean Port-Joli;
- 5e prix : Keven Cloutier, Montmagny;
- 6e prix : Gilles Laurendeau, Montmagny.

Merci pour votre encouragement aux oeuvres de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.



*Faites
un choix éclairé!*

*Visitez chaque pièce
de votre maison
comme si vous y étiez
réellement
avant sa construction*



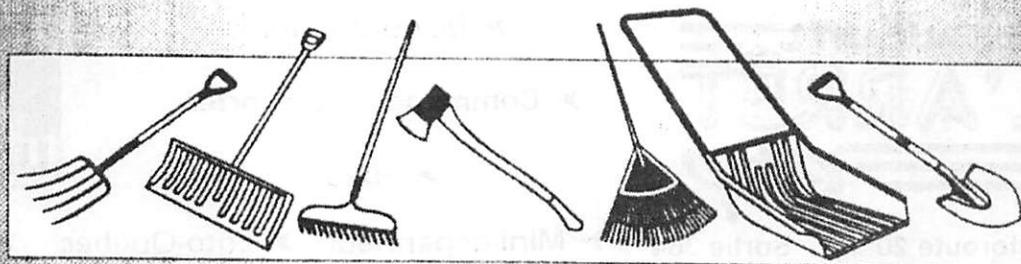
LARRISE
MAISONS 4 DIMENSION

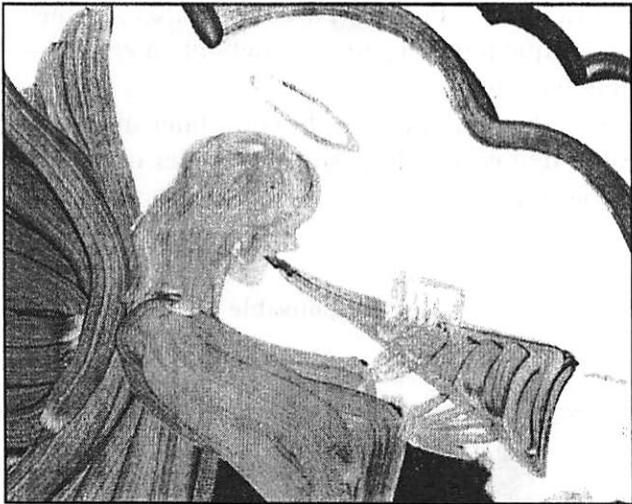
MONTMAGNY 240, Des Ateliers 248-0401	QUÉBEC 2540, Boul. Hamel 683-3343	RIMOUSKI 231, Des Sorbiers 724-7726	CHICOUTIMI Place du Royaume 543-1212
--	---	---	--

CARANT[®]
L'ART DE L'OUTIL

*Un journal local, un atout
pour les résidents de
St-François*

*Nous souhaitons franc succès
aux organisateurs.*





Pour bien répondre à cette question, il faut comprendre le sens du rassemblement dominical. La messe du dimanche, c'est le rassemblement du plus grand nombre possible de baptisés d'une communauté chrétienne en un même lieu pour exprimer et célébrer leur foi au Christ mort et ressuscité.

Il semble évident que nos trois messes dominicales ne favorisent pas le rassemblement mais plutôt la dispersion. Un simple regard sur le nombre des participants à chacune de ces messes en montre l'évidence. Il faut aussi se rappeler que plus le nombre de messes est élevé, plus le nombre d'intervenants l'est si on veut assurer des célébrations de qualité.

Autrefois, quand il fallait être à jeun depuis minuit pour communier, il était normal qu'il y ait une messe assez tôt le dimanche matin, suivie d'une autre messe plus solennelle. Puisque cette norme a été abolie depuis belle lurette, il n'est plus justifié de maintenir autant de messes. De plus, nous assistons à une baisse constante du taux de pratique dominicale. Ce taux s'élève à environ 18% à Saint-François. C'est dire qu'une seule célébration suffirait pour répondre aux besoins réels de la communauté.

Je comprends que certaines personnes préfèrent la messe du samedi soir, d'autres une messe plus tôt le dimanche matin, d'autres une messe plus tard. Pourtant, il faut rappeler que la messe du dimanche n'est pas d'abord une question de goût, de préférence ou de convenance, mais un acte de foi que des chrétiens

Y a-t-il trop de messes dominicales à Saint-François?

veulent poser en même temps, ce qu'on appelle "faire communauté". De cette manière, nos rassemblements auraient l'avantage d'être plus signifiants, plus communautaires et plus en mesure de soutenir et d'interpeller notre vie chrétienne.

C'est un sujet que j'ai déjà soumis à différents comités ou organismes de la paroisse. Je pense au conseil de Fabrique, au comité de pastorale, au comité de soutien de l'initiation sacramentelle, aux membres de la garde paroissiale. Je l'ai soumis aussi à plusieurs personnes individuellement. Je connais leur réponse qu'il est facile de deviner, mais il faudrait connaître la réponse du plus grand nombre possible.

Pour dissiper toute inquiétude, il n'est pas de mon intention de supprimer dans l'immédiat l'une ou l'autre des trois messes actuelles, mais il est de mon intention de vous inviter à considérer la question. Il faut se demander ensemble, calmement, sereinement, si le nombre actuel des messes favorise le rassemblement de la communauté ou sa dispersion, s'il favorise la vie de la communauté ou son essoufflement, s'il favorise l'entraide ou l'individualisme, s'il favorise la visibilité du corps du Christ ou son invisibilité.

Enfin, le projet d'organisation pastorale dont Mgr Fecteau nous a entretenus le 23 octobre dernier ne va sûrement pas dans la ligne du maintien du nombre de messes actuel pour les raisons que j'ai énumérées, mais aussi parce que, prochainement, le nombre de prêtres disponibles ne pourront plus suffire à la tâche.

Jules Paradis, ptre

UN GESTE DE PARTAGE...



Comme par les années passées, les élèves de La Francolière frapperont à vos portes le 31 octobre prochain, le soir de l'halloween, pour recevoir bien sûr, en quantité appréciable, des gâteries de toutes sortes! Un soir agréable pour eux ... et aussi pour la plupart d'entre nous puisque nous les ouissons.

L'école leur propose toutefois, par le biais de la pastorale, de poser à cette occasion un geste de partage. Voici le projet retenu: payer les études d'un enfant haïtien. Et ce projet leur sera proposé le 28 octobre prochain alors que nous accueillerons à La Francolière Mme Marcelle Gendreau, permanente au Siège social de l'AMIE (Aide médicale internationale à l'enfance) de La Pocatière. Madame Gendreau est riche d'une expérience de deux ans en Haïti et de séjours d'études et d'échanges interculturels en Équateur, au Togo et au Bangladesh. Les diplômes qu'elle détient nous permettent de croire également qu'elle possède la compétence et les talents nécessaires pour intéresser les jeunes et les sensibiliser réellement au partage.

Ils auront donc en main, le soir de l'halloween, une tirelire pour accueillir vos dons. Si vous déplorez le piètre état dans lequel se retrouvent parfois certaines tirelires, n'hésitez pas à déposer vos sous dans le sac de bonbons de l'enfant. La saveur de chocolat

n'enlève rien à la valeur de l'argent et nous sommes convaincus que tous les jeunes remettent en entier les montants recueillis.

Merci à chacun, chacune de contribuer au projet des jeunes de l'école. Merci surtout d'aider un enfant dans le besoin!

Patricia Lachance
Responsable de la pastorale à
La Francolière

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région: du tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre.*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Entretien Ménager

D. PAQUET inc.

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.



ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

Emplois occasionnels dans la fonction publique du Québec

Depuis le 1er octobre 1997, c'est au Fichier central des occasionnels du Conseil du trésor que vous devez postuler pour occuper un poste occasionnel. Ce type d'emploi, dont la durée est limitée, pallie un surcroît de travail, l'absence d'un employé occupant un poste régulier ou un besoin pour un projet spécifique.

Comment et où postuler?

Le Conseil du trésor publie ou affiche des appels de candidatures, selon les besoins des ministères et organismes, dans les bureaux régionaux du Conseil du trésor, dans ceux de Communication-Québec, dans le site Internet du Conseil du trésor (<http://tresor.gouv.qc.ca>), dans les quotidiens du samedi et dans certains hebdomadaires. Pour postuler, vous devez remplir le formulaire Offre de service - Emplois occasionnels et le faire parvenir à l'un des bureaux régionaux du Conseil du trésor avant la date limite d'inscription mentionnée dans l'appel de

candidatures. On peut se procurer ce formulaire dans les bureaux régionaux du Conseil du trésor et dans ceux de Communication-Québec. Ensuite, les candidatures admises sont inscrites au Fichier central des occasionnels afin de pourvoir les emplois qui deviendront disponibles dans la fonction publique québécoise.

Précisions importantes

Vous ne pouvez être inscrit à plus de cinq classes d'emploi simultanément. Si vous répondez à un appel de candidatures pour une classe d'emploi additionnelle à ces cinq classes d'emploi, vous devez indiquer, dans votre offre de service, celle que vous souhaitez remplacer par cette nouvelle candidature.

Pour que votre candidature soit conservée au fichier, vous devez la renouveler à tous les deux ans en avisant l'un des bureaux régionaux du Conseil du trésor, par écrit, dans les trois mois précédant la date d'anniversaire de votre dernière inscription. Sinon, votre nom sera retiré du fichier. De plus, un refus de se présenter à une entrevue d'emploi et un refus d'emploi, non justifiés, conduiront à un retrait systématique du fichier.

Voici l'adresse du bureau régional du Conseil du trésor pour les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches: Édifice Lomer-Gouin, 575 rue Saint-Amable, 3e étage, Québec (Québec) GIR 5N9, tél. : (418) 528-7157.

Source : Conseil du trésor



AUTOPRO
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659
Fax: (418) 259-7236 Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>

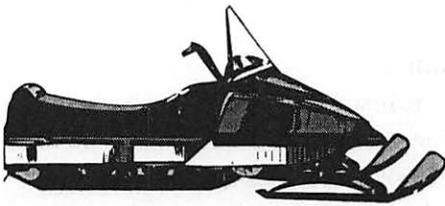
Pratique sécuritaire

Loi sur la pratique sécuritaire de la motoneige et des VTT

chemin public hors de la chaussée et du fossé, du deuxième alinéa de l'article 18 qui rend obligatoire l'obtention d'un certificat d'aptitudes pour le conducteur âgé entre

14 et 16 ans et de l'article 27 qui fixe la vitesse maximale.

Source: Cabinet du ministre des Transports.



La Loi 43, Loi sur les véhicules hors route, a franchi les dernières étapes avant sa mise en application prévue pour le mois d'octobre 1997.

Les nouvelles règles relatives à la pratique sécuritaire de la motoneige et de véhicules tout terrain (VTT) imposent:

- un âge minimal pour la conduite, soit 14 ans;
- l'obtention d'un certificat d'aptitudes pour les moins de 16 ans;
- des limites de vitesse;
- l'obligation de détenir une assurance responsabilité civile;
- l'identification des lieux où la circulation des véhicules hors route est permise.

Le ministre des Transports du Québec, Jacques Brassard, a expliqué que certains articles de la loi seront différés. Il s'agit de l'article 11 qui permet de circuler avec un véhicule hors route sur un

PARTAGER SES PASSIONS, enrichir son monde

Semaine québécoise de la citoyenneté



«Participer à la Semaine québécoise de la citoyenneté, c'est prendre le temps de tracer la suite de notre histoire commune.»

André Boisjoly

André Boisjoly
Ministre des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

RENSEIGNEMENTS :
(514) 873-2445
1 800 465-2445
<http://www.mrci.gouv.qc.ca>

ou
au bureau de
Communication-Québec
de votre région



DU 7 AU 14
NOVEMBRE 1997

Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration

Desjardins

Québec

Orientations et priorités à la commission scolaire de la Côte-du-Sud

Pour l'année scolaire 1997-1998, la priorité à la commission scolaire de la Côte-du-Sud sera toujours d'assurer des services de qualité aux élèves de façon directe ou indirecte pour leur permettre la meilleure réussite.

C'est pourquoi notre projet en enseignement stratégique sera-t-il poursuivi et ce, malgré toutes les énergies qui seront mises dans le projet de fusion et d'atteinte de l'équilibre budgétaire.

Tout en ayant comme objectif principal d'assurer le meilleur service aux écoles et ce, même dans un contexte où plusieurs personnes ont quitté dans divers services du centre administratif, chacun des services sera fortement sollicité dans tous les travaux relatifs à la fusion des commissions scolaires de Bellechasse, L'Islet-Sud et de la Côte-du-Sud.

L'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'année scolaire 1997-1998 monopolisera également nos efforts pour présenter un budget équilibré au 30 octobre prochain. Les priorités 1997-1998 seront abordées sous la réserve des mesures de redressement que l'on devra prendre pour la réalisation du budget 1997-1998.

Comme je l'ai mentionné au premier paragraphe, la relation pédagogique maître-élève demeure toujours au centre de nos préoccupations et je me permets

pour une troisième année consécutive de rappeler deux courts paragraphes que je considère toujours comme essentiels dans les orientations d'une commission scolaire:

«l'élève doit demeurer notre seule et unique priorité dans le contexte où la qualité des services offerts devient un impératif pour assurer la réussite éducative de tous nos élèves»;

«une école centrée sur la personne et ses besoins, en synergie avec son milieu et gérée de façon plus souple et plus efficace est toujours une priorité d'actualité à notre commission scolaire».

En matière pédagogique

- poursuivre la troisième année de notre plan quinquennal de développement en enseignement stratégique;

- assurer la transition entre l'implantation du plan de la Ministre en ce qui a trait à l'informatique;

- traiter le dossier de la petite enfance;

- mettre en place le nouveau curriculum.

En matière de gestion participative:

- assurer un perfectionnement adéquat à toutes les directions d'école de même qu'à tous les parents pour faire en sorte que chacun comprenne très bien le rôle

qui lui est assigné pour assurer l'efficacité du nouveau modèle de gestion.

En matière de gestion des ressources humaines

- intégration de toutes les catégories de personnel (fusion);

- engagement et accompagnement de tous les nouveaux enseignants;

- perfectionnement aux enseignants du préscolaire de même qu'à ceux touchés par le plan de la Ministre en informatique.

En matière de gestion administrative et financière

- présenter un budget équilibré pour l'année scolaire 1997-1998;

- préparer des dossiers en vue de la fusion;

- financement du transport scolaire par les municipalités.

En matière de gestion informatique:

- fin du plan de migration;

- refonte du réseau de télécommunication;

- assurer le suivi au plan de la Ministre (NTIC).

En matière de structure et de fonctionnement :

- élaborer le projet de politique sur la procédure relative aux règles de fonctionnement du conseil des commissaires;

Suite à la page 18

Orientations et priorités

Suite de la page 17

- maintenir les comités essentiels au bon fonctionnement de la commission scolaire;
- élections scolaires de juin 1998.

En matière de formation professionnelle et d'éducation des adultes

- implanter de nouveaux programmes d'études;
- mettre en oeuvre le plan d'action sur les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC);
- réviser la carte des enseignements professionnels.

Dossiers majeurs à traiter

- la fusion des trois commissions scolaires;
- des ententes avec les municipalités et autres organismes;
- l'étude des crédits du M.E.Q.;
- l'arrimage 6e année primaire-secondaire.

Il est évident que l'année scolaire 1997-1998 ne sera pas l'année la plus facile à la commission scolaire de la Côte-du-Sud. Au moment où nous sentions un début de concertation quant à l'adhésion à une orientation commune, nous devons mettre nos énergies pour assurer la fusion de trois commissions scolaires aux styles de gestion différents.

Le grand défi qui nous attend tous est de faire en sorte d'assurer toujours le meilleur service à nos élèves, sans doute avec des moyens différents, et dans un territoire immense. Nous devons modifier nos pratiques et notre façon de voir les choses et, bien que tout se jouera de plus en plus au niveau de chacune des écoles, nous devons aussi faire en sorte de permettre quand même à tous les premiers intervenants de pouvoir se concerter, échanger et d'avoir toujours le goût de mettre en commun leurs pratiques, leurs interrogations et leurs expériences, bien sûr au profit de tous nos élèves.

Gaston Caron
Directeur général

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



PRODUITS TUBULAIRES ROY
inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

Objectif: emploi

Au Saguenay, 10 jeunes qui étaient sans emploi ont entrepris, en mars dernier, un projet d'intervention communautaire visant à prévenir la criminalité dans huit localités rurales de la région. Ensemble, ils ont planifié leurs activités d'intervention et mis leur plan à exécution.

De plus, ils ont participé à des ateliers de développement personnel, d'orientation de carrière et de méthode dynamique de recherche d'emploi. Bref, ces jeunes ont accru leur compétence et ont bénéficié d'une expérience de travail tout en améliorant la qualité de vie dans leur milieu.

Récemment, à Montréal, Astral Tech, une filiale d'Astral Communications, a commencé à embaucher des jeunes diplômés n'ayant pas encore eu la chance de travailler dans leur domaine de compétence. Dans le cadre de ce projet, cette entreprise de haute tech-

nologie créera ainsi 129 emplois pour des jeunes dans le domaine de la production multimédia, d'ici le printemps prochain.

Pour tous ces jeunes, c'est le coup de pouce dont ils ont besoin pour percer le marché du travail et entreprendre une carrière prometteuse dans ce secteur en pleine expansion.

Pas d'emploi sans expérience, pas d'expérience sans emploi

«Pas d'emploi sans expérience, pas d'expérience sans emploi», disent les jeunes qui se heurtent à un marché du travail difficilement accessible. Le manque d'expérience est le principal obstacle qui les empêche de décrocher des emplois liés à leur choix de carrière.

La Stratégie emploi jeunesse

Pour aider les jeunes à briser ce cercle vicieux «pas d'emploi sans expérience, pas d'expérience sans emploi», le gouvernement du Canada a lancé la Stratégie emploi jeunesse. Il s'agit d'un plan d'action fondé sur un investissement de plus de deux milliards de dollars, qui regroupe l'ensemble des mesures fédérales destinées à favoriser l'emploi chez les jeunes. On y retrouve les divers programmes qui offrent aux jeunes une expérience de travail dans le cadre de projets communautaires ou de stages au sein d'entreprises et d'organisations.

Par exemple, le programme Jeunes stagiaires Canada subventionne les salaires de jeunes qui sont sans emploi et qui ont la possibilité d'acquérir une expérience de travail valable.

Le programme Service jeunesse Canada est également une réussite. Ce programme donne aux décrocheurs et à ceux et celles qui sont défavorisés sur le plan de l'emploi la possibilité de vivre une expérience de travail unique. De plus, il leur permet d'orienter leur choix de carrière en réalisant un projet communautaire. Ces projets, entrepris par des organismes du milieu, peuvent viser des activités aussi variées que la prévention de la criminalité, la protection de l'environnement, l'accessibilité à l'autoroute de l'information, l'aménagement d'un parc ou l'aide aux personnes âgées.

Suite à la page 20



*Merci à notre très
nombreuse clientèle.
Rendez-vous l'été prochain!*

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**
570, Chemin St-François Ouest
Saint-François
→ **259-2447**

Objectif: emploi

Suite de la page 19

Une évaluation réalisée l'année dernière indique que ces programmes ont un taux de réussite très élevé.

Guichet jeunesse — site Internet jeunesse Info-jeunesse

Les jeunes souhaitent la mise en place d'un guichet unique de renseignements sur l'emploi, les carrières, les choix en matière d'éducation et les programmes et services gouvernementaux. Le gouvernement du Canada a mis sur pied un Réseau de ressources pour les jeunes, un site Internet débouchant sur 2 000 autres sites d'information du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux, des entreprises du secteur privé et des organismes communautaires. On y trouve des emplois, des services, des programmes d'échange et d'expérience d'emploi, des liens avec des sites d'étab-

lissements d'enseignement, des sites qui traitent d'aide financière, etc. L'adresse est <http://www.jeunesse.gc.ca>.

La ligne Info-jeunesse permet également d'obtenir, sans frais d'interurbain, des renseignements sur toutes les initiatives jeunesse du gouvernement du Canada. Il suffit de composer le 1 800 935-5555.

Source: Ministère du Développement
des ressources humaines, gouvernement du Canada



Tél.: 248-2554

Rés.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

Atelier de soudure générale

Arc électrique — Gaz — Aluminium
Vente de métal

389 A, Boul. Taché Est, Montmagny G5V 1E3

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

OLCO

De nouveaux produits afin de mieux répondre à vos besoins...

À découvrir!

Les bières de Robert Charlebois (Unibroue)

En format de 750ml et en emballage de 6 bouteilles:

- | | |
|----------------------|------------------|
| ┆ Blanche de Chambly | ┆ Maudite |
| ┆ Eau Bénite | ┆ Raftman |
| ┆ Fin du monde | ┆ Trois Pistoles |
| ┆ Gaillarde | |

Nous gardons également les bières en format de 1.18 litre, environ dix sortes (produits Molson, Labatt, Old Milwaukee).

À découvrir!

Un coin épices de marque Chien d'or

À découvrir!

Un nouveau coin santé beauté réaménagé

À découvrir!

Un coin cadeaux constamment renouvelé

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

Nos heures d'ouverture

Lundi au mercredi: 6h30 à 22h

Judi-vendredi: 6h30 à 23h

Samedi: 7h30 à 23h

Dimanche: 8h à 22h

259-7151

PROBLÈME NO 49

MINI
DÉTENTE

MOT DE 7 LETTRES
LES PIANOS

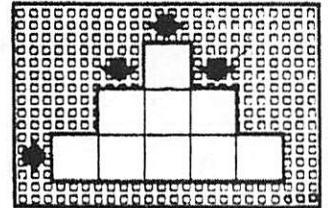
- | | | | |
|---------|---------|----------|---------|
| A | O | meuble | R |
| aimer | doigts | musique | ravir |
| airs | E | N | rythme |
| B | essais | noire | S |
| blanche | étonner | notes | sonne |
| C | H | P | spécial |
| cahier | heure | pages | T |
| cimes | M | pianiste | tassé |
| ciels | main | place | thème |
| corde | masse | pressé | tiède |
| croche | mélodie | prose | |

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	T	H	E	M	E	E	M	H	T	Y	R
2	A	E	B	A	D	D	I	R	A	V	I	R
3	I	S	S	L	O	R	E	D	E	I	T	C
4	C	S	M	I	A	R	O	O	O	E	N	R
5	E	A	G	U	E	N	C	C	T	L	E	S
6	P	T	R	I	S	R	C	S	L	N	E	S
7	S	P	H	E	O	I	I	H	N	E	O	M
8	E	A	R	C	M	N	Q	O	E	N	F	P
9	C	G	H	E	A	I	T	U	N	U	R	S
10	A	E	S	I	S	E	A	E	E	O	R	N
11	L	S	P	E	S	S	A	I	S	I	C	E
12	P	M	E	U	B	L	E	E	A	E	R	T

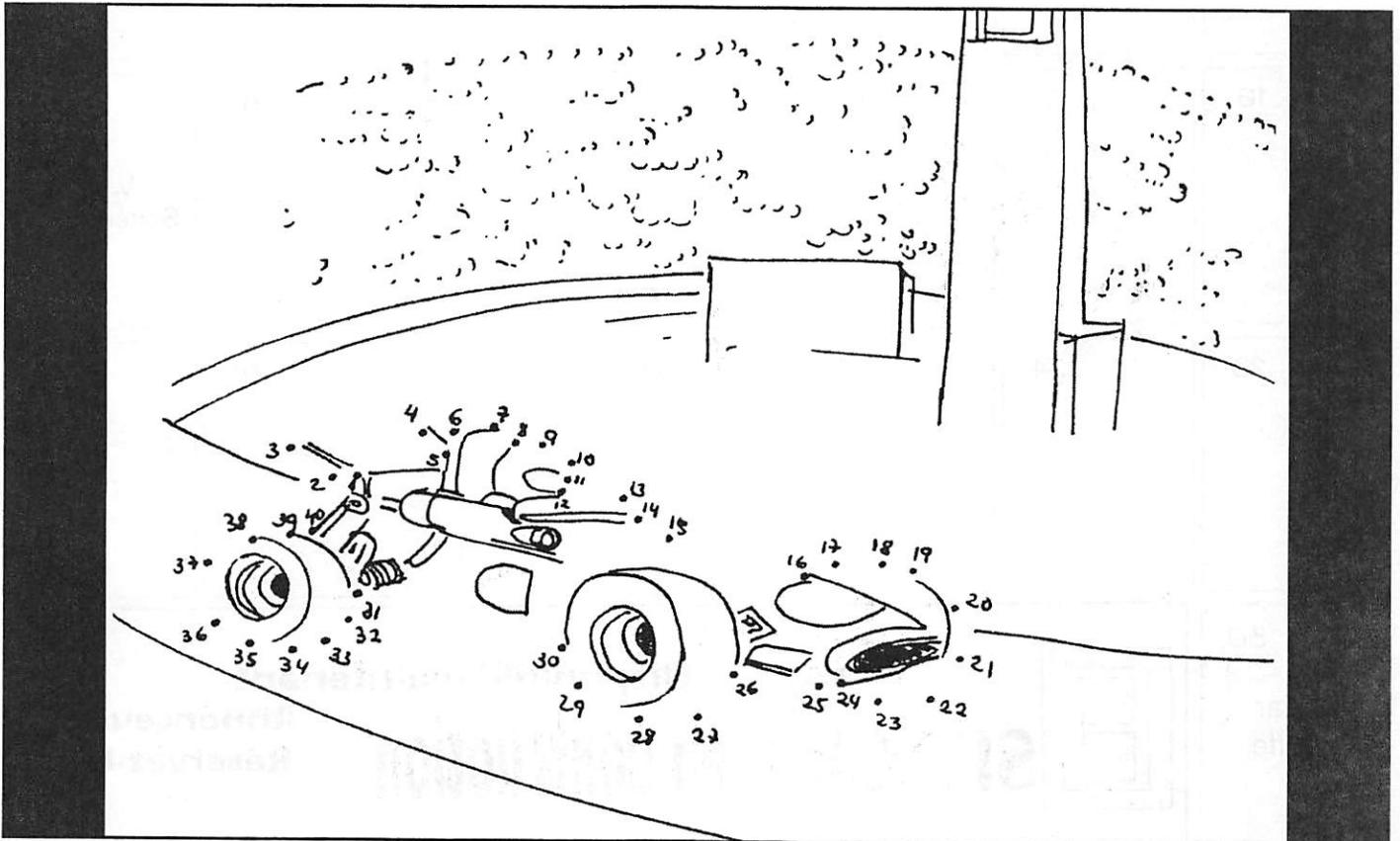
ADDITION

TOUJOURS SIX

Disposez dans cette pyramide:
une fois le chiffre 0,
deux fois le chiffre 1
deux fois le chiffre 2
deux fois le chiffre 3
et deux fois le
chiffre 4 de façon à
ce que le total de
chaque colonne ou
rangée marquée d'une
flèche soit 6.



Solutions en page 39



AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 V.T.T. Soirée costumée Centre communautaire St-Raphaël
2	3 Séance régulière du Conseil	4 Réunion Cercle de Fermières	5	6	7	8
9	10	11 Jour du Souvenir	12	13 <i>Tombée de L'Écho</i>	14	15
16	17	18	19	20	21	22 V.T.T. Soirée disco
23	24	25	26	27	28	29
30 Bazar Bouffe	 <p>Disponible maintenant SPACE <i>publicitaire</i> en construction Annonceurs Réservez-le Rejean Cloutier, 259-2567</p>					

CHRONIQUE DU MAIRE

A tous les ans, chaque saison apporte des situations différentes, à lesquelles nous devons faire face, quelquefois avec lucidité et courage, parfois avec sérénité et plaisir.

Dans le passé, j'ai soulevé la colère de quelques-uns de mes concitoyens producteurs agricoles en attirant l'attention sur une situation qui se détériorait de plus en plus, soit la façon de traiter les lisiers liquides comme engrais.

Même si j'avais souligné que le problème était dû à seulement 5% des intervenants, cette précision était passée inaperçue dans la réaction à court terme. Je dois vous avouer que je me suis interrogé sur le bien fondé de cette démarche. Aujourd'hui, je sais que le coût en valait la peine.

La saison 1997 a permis à toute la population de St-François de vivre une amélioration, par une diminution importante des inconvénients provoqués par les épandages. Ceci n'est certainement pas dû à une seule action. Seul un ensemble de gestes, soit service de pipeline, transport par camion non-épandeur, épandage par rampe basse et surtout la décision la plus importante, la volonté de choisir le temps le plus propice. La perfection n'est pas de ce monde, il reste des choses à améliorer, mais le revirement de la situation est tout à l'honneur de ceux qui s'y sont impliqués.

MERCI au nom de tous les contribuables de votre Municipalité.
MERCI du geste de solidarité envers vos voisins et votre collectivité.

De nouveaux défis nous attendent, même des échanges d'opinions musclés sont à l'occasion nécessaires et, si nous en sortons unis, nous serons collectivement plus forts pour atteindre les objectifs nécessaires pour faire face à la compétition des années futures.

Dans un autre dossier d'une importance vitale pour le développement économique de St-François, soit l'assainissement des eaux usées, à la suite d'une décision de la C.P.T.A., la Municipalité se voit imposer des études additionnelles sur la possibilité de localisation des étangs avant de pouvoir procéder.

A la prochaine,

Jacques Dumas

Rosaire Couture, 3e prix		25,00
Gustave Théberge, 1er prix concours Maison Fleurie amateur		75,00
Norbert Morin, 2e prix		50,00
Bruno Gendron, 3e prix		25,00
Jacques Théberge, 1er prix concours Maison Fleurie ferme		75,00
J.-Paul Laflamme, 2e prix		50,00
Martin Allaire, 3e prix		25,00
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires (2)		82,96
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement		14,40
Québectel, service bureau	418,78	
service garage	109,65	528,43
Ministre Revenu Québec, remise de septembre		3 159,85
Ministre Revenu National, remise de septembre		2 567,10
CARRA, remise de septembre		265,74
Roger Blais, chloration septembre		125,00
Régie Inter. Anse-à Gilles, enfouissement vidanges septembre		869,43
Richard Leblanc, enlèvement vidanges septembre		2 105,22
Québectel Mobilité, service pompier	25,58	
service voirie	58,07	83,65
Ministre des finances, 2e versement service Sûreté du Québec		48 526,00
L'Écho St-François, contribution publicitaire septembre 1997		665,00
Ricoh, contrat entretien photocopieur ajustement		29,88
Formules d'Affaires CCL, reçus généraux-imprimés		665,22
Comité d'embellissement, remb. frais déplacement, séjour journée provinciale		444,74
Soc. québécoise assainissement eaux, études		457,71
Bureautique Côte Sud, papeterie		196,89
Nicolas Pilote, remb. document bureau enregistrement		5,00
Paul Simard, achat 12 poteaux à 2.00		24,00
Denis Lavoie, achat 15 poteaux à 3.00		45,00
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore		1 600,84
Les Pétroles Irving, essence diésel 3700.3 litres à .26		1 905,95
Excavations Chanel & Fils inc., excavation fossés		9 800,13
Unibéton, balance de béton pour route Rivard		56,98
C.E.R. Turmel, fer pour gratte et one way		782,81
Dépanneur Ultra, essence		
Tracteur pelouse	35,40	
Balai de rue	114,50	
Camion Inter	280,77	
Camion incendie	60,20	496,87
Construction B.M.L., 42.19 tm béton bitumineux		1 730,78
Emco, bride de rupture en fonte		136,04
Atelier Sourecam, pièce pompe à cola		40,89
Langlois & Frère enr., chaîne scie mécanique		22,74
Camion international Elite ltée, pièce camion Inter		27,61
Terrassements Joncas,		
Gravier concassé à 6.10	2 048,43	
Sable naturel à 3.75	186,18	2 546,44

Équipement Ferme Bonneau, ouvrage avec réservoir vacuum		45,58
Praxair, location de bouteille		17,39
Novicom 2000 inc., réparation radios		219,13
Meubles Morigeau ltée, coûteaux		213,79
Les Entreprises C. Mercier, réparation lumières de rue		233,60
Les Publications CCH/FM ltée, mise à jour Code municipal		160,50
Les Loisirs St-François, lunch soirée comité d'embellissement		191,44
Lombard Canada, franchise (statue église)		500,00
Plamondon Camquip, lame one way Mack		341,58
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre		40,00
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons d'eau		52,88
Novicom 2000 inc., équipement réparation radio		212,81
Unibéton, 5.21 tm pierre à 11.25	66,79	
16.57 tm sable à 1.60	74,21 + transport	141,00
Groupe Dynaco, fabrication 4 clés (barrage-réservoir)		30,77
Hydro-Québec, électricité M. Paroisse	334,59	
Bi-énergie	45,56	380,15
Praxair, location bouteilles		17,39
Les Commerçants de la Chaudière, facturation Dicom		16,64
Produits V-T0, savon à main		81,82
Bureautique Côte-Sud, cartouche backup		28,48
Terrassement Joncas, 3130.03 tm gravier concassé à 6.10 Rang Nord		21 757,60
L. Asselin inc., pièce camion Mack		43,30
Benoit Laflamme, entretien fournaise M. Paroisse	75,00, égout M. Bouffard	77.50 152,50
Ricoh, contrat entretien photocopieur		239,31
U.A.P. inc., matériel divers		
Lumière camion Sicard	15,05	
Matériel camion Mack	6,84	
Joint borne-fontaine	11,12	
Filtre camion inter	4,58	37,59
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes		90,78
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Ponceau Rang Nord	260,77	
Comité d'embellissement	292,27	
Pavillon Bédard	38,00	
Voirie	571,64	1 162,68
Dépanneur Ultra,		
essence tracteur pelouse	35,71	
essence camion service	10,00	45,71
M.R.C. de Montmagny, étiquettes, rôle supplémentaire, évaluation, relieur		61,54
Emco, pièce fournaise Loisirs		1 265,08
Hydro-Québec, éclairage de rue septembre		508,59
Les Produits Armand Roy inc., produits nettoyants M. Paroisse		114,22
Ass. Touristique Chaudière-Appalaches, cotisation		184,61
		<hr/>
	total:	120 298,43\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

NOMINATION D'UN SUBSTITUT

Madame Isabelle Collin a remplacé madame Lucille Kirouac à titre de responsable en chef de la Bibliothèque du Rocher. En cas d'absence de madame Collin, il faut nommer un substitut. Le comité de bénévoles recommande monsieur François Létourneau à titre de substitut.

CONSIDÉRANT QUE la procédure normale du Centre régional des services aux bibliothèques publiques - régions de Québec et Chaudière-Appalaches demande qu'un substitut soit nommé pour remplacer la responsable en chef de la Bibliothèque du Rocher en cas d'absence;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Alphonse Marceau,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la recommandation du comité de bénévoles de la Bibliothèque du Rocher et désigne monsieur François Létourneau comme substitut de madame Isabelle Collin lors d'absence.

QUE cette nomination soit immédiate.

RECLAMATION

Le 16 septembre dernier, pendant que l'employé municipal fauchait les abords du chemin Montée St-François, une pierre a été éjectée. Au même moment, une auto passait. L'auto a été abîmée dans la portière du conducteur. Le propriétaire a fait faire 2 évaluations des dégâts:

1- Thibault, Pontiac, Buick	341,00
2- Fernand Langlois	170,93

Hors, il est consentant à faire faire la réparation chez Fernand Langlois. La franchise de la Municipalité est de 500,00\$.

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité de la Municipalité est indéniable dans cet accident;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Alphonse Marceau,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de payer la réclamation au montant de cent soixante-dix dollars et quatre-vingt-treize sous (170,93\$).

SOUMISSION SUR INVITATION SABLE ET SEL

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et sel 6% pour la saison 1997-1998. Les prix soumis devront être à la tonne métrique.

	PRIX	
	LIVRE	NON LIVRE (taxes incluses)
Unibéton	10.83	8.49
Gérard Pouliot	11.40	9.12
Martin Mercier	12.48	
Terrassement Joncas n'a pas soumissionné		

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient la soumission de Unibéton, une division de Ciment Québec inc., pour la fourniture de sable et sel 6% pour la saison 1997-1998.

QUE les prix soumis soient les suivants:

	LIVRE	NON LIVRE (taxes incluses)
Unibéton	10.83	8.49

QU'il demeurent en force pendant toute la saison 1997-1998.

SOUMISSION SUR INVITATION HUILE A CHAUFFAGE ET DIÉSEL

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et d'huile diésel de première qualité pour le chauffage de ses immeubles et l'opération de la machinerie pour la saison 1997-1998.

	HUILE	
	CHAUFFAGE	DIÉSEL (taxes incluses)
Pétrole Montmagny inc.	.2723	.4910
Les Huiles Desroches	.2905	.4910
Les Pétroles Irving	.2803	.4900
Les Pétroles Sonic	.2837	.5093

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et diésel de première qualité pour la saison 1997-1998;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne la soumission de Pétrole Montmagny inc. pour la fourniture d'huile à chauffage et diésel de première qualité pour la saison 1997-1998.

QUE Pétrole Montmagny inc. desserve les besoins du Garage municipal, du Poste incendie, de la Maison de la Paroisse et du Centre des Loisirs.

QUE le produit soit de première qualité et que la livraison soit faite dans les meilleurs délais.

QUE les prix soient sujets aux fluctuations du marché et qu'une preuve écrite de la compagnie Ultramar soit fournie à chaque changement de prix.

SOUSSION SUR INVITATION DENEIGEMENT RUE DU ROCHER

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande des soumissions sur invitation pour l'entretien et le déneigement de la rue du Rocher pour la saison d'hiver 1997-1998.

PRIX (taxes non-incluses)

Gilles Lamonde	775,00\$
Jacques Blais	pas de réponse
Martin Simard	pas de réponse
Jacques Théberge	pas de réponse

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud possède de la machinerie d'hiver qui est trop grosse et mal adaptée pour entretenir la petite rue étroite du Rocher;

CONSIDÉRANT QUE l'expérience de donner à contrat le déneigement de cette rue du Rocher est un succès;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Denis Blais,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient la soumission présentée par M. Gilles Lamonde du 172, chemin St-François Ouest, pour le déneigement de la rue du Rocher, à partir des limites de la Maison de la Paroisse, jusqu'au garage inclus de la résidence de M. Gaétan Corriveau, sise au 40, rue du Rocher pour un montant de sept cent soixante-quinze dollars (775,00\$) taxes en sus, pour la période d'hiver 1997-1998.

QUE la rue du Rocher soit dégagée sur toute sa largeur et la longueur convenues;

QUE la rue du Rocher soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent à 7h00 le matin.

QU'une virée chez M. Aristide Chamberland entre sa maison et son garage soit entretenue afin de permettre au camion de vidanges et à d'autres de se retourner sans difficulté.

QUE le contrat d'entretien de la rue du Rocher pour la période d'hiver 1997-1998 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la Municipalité.

QUE le soumissionnaire soit muni d'une assurance responsabilité qui le protège et protège la Municipalité

DENEIGEMENT DE LA RUE SANS NOM

L'hiver dernier, l'entretien et le déneigement de cette petite rue sans nom avait été fait par monsieur Aurèle Gendron. Le secrétaire est entré en contact avec monsieur Gendron afin de savoir s'il était encore intéressé à faire le travail pour l'hiver 1997-1998 et si oui à quel prix?

Monsieur Gendron est d'accord pour faire l'entretien et le déneigement de cette rue pour la somme de cinq cent cinquante dollars (550,00\$) taxes en sus.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a apprécié le travail de déneigement exécuté par monsieur Aurèle Gendron l'hiver dernier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient les services de monsieur Aurèle Gendron pour entretenir et déneiger la petite rue sans nom à Morigeau pour la somme de cinq cent cinquante dollars (550,00\$) taxes en sus.

QUE la petite rue sans nom soit dégagée sur toute sa largeur et sur toute sa longueur;

QUE ladite rue soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent de bonne heure.

QUE le contrat d'entretien de ladite rue pour la période d'hiver 1997-1998 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la Municipalité.

DENEIGEMENT RUE DU MOULIN

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande des soumissions sur invitation pour l'entretien et le déneigement de la rue du Moulin pour l'hiver 1997-1998. Les soumissionnaires invités ont jusqu'au 14 octobre à 17h00 pour déposer leur proposition.

RAMASSAGE DE LA NEIGE

L'année dernière, la Municipalité ramassait la neige à partir de M. Réjean Morneau jusqu'à Transport Martin Simard et ce, des deux côtés de la rue. Cela représentait environ 116 propriétaires. Le tarif chargé par propriété était de 25,00\$ (total 2 900\$).

Le ramassage de la neige a coûté 9 367\$ l'an dernier. Il avait été budgété 4 500\$.

La Municipalité entend ramasser la neige pour le même secteur mais cette fois-ci, un coût de soixante-quinze dollars (75,00\$) par propriété sera exigé. D'ailleurs, le Conseil municipal demande au secrétaire d'acheminer aux gens du secteur visé un sondage où les contribuables pourront répondre en faveur ou non. Une réponse avant le 27 octobre est demandée. A ceux qui ne se donneront pas la peine de répondre, la Municipalité l'interprétera comme un oui.

PRÉVISION BUDGÉTAIRES DE L'OMH POUR 1998

Après acceptation par le Conseil de l'Office municipal d'habitation de St-François, le budget de l'O.M.H. doit être entériné par le Conseil municipal. Voici le budget tel que présenté:

REVENUS	BUDGET 1997	BUDGET 1998
Revenu de location	110 814\$	111 212\$
DEPENSES		
Administration	10 191	10 509
Conciergerie entretien	33 473	29 314
Energie, taxes, assurances	73 048	75 335
Remplacement, modernisation	4 000	4 000
Financement	99 272	99 230
Service à la clientèle	6 085	6 098
	<hr/>	
	226 069\$	224 486\$
DÉFICIT	115 255	113 274
CONTRIBUTATION SHQ 90%	103 730	101 947
MUNICIPALITÉ 10%	11 525	11 327

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud a adopté son budget d'opération pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1998;

ATTENDU QUE ce budget est soumis à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud pour étude et approbation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,

APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte et approuve le budget de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1998.

SOUSSION SUR INVITATION LIGNES DE RUE

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande des soumissions sur invitation pour le lignage de ses rues.

Avec micro-billes, normes MTQ, prix au mètre linéaire

GONET DRUMMOND DURA-LIGNES NADEAU

Lignes doubles continues	.187	.24	.268	.196
Lignes pointillées	.052	.15	.08	.088
Lignes pointillées + continues	.139	.19	.214	.186

Dans la Municipalité, il y a 10,064 mètres linéaires de lignes doubles continues, 3,814 mètres linéaires de lignes pointillées et 6,430 mètres linéaires de lignes pointillées et continues.

ATTENDU QU'à plusieurs endroits dans la Municipalité les lignes de rue sont pratiquement toutes disparues;

ATTENDU QUE la Municipalité veut rendre ses routes le plus sécuritaire possible, surtout à l'approche de l'hiver;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient la soumission de Entreprise Gonet inc. de Ste-Foy au prix de .187 pour les lignes doubles continues, .052 pour les lignes pointillées et .139 pour les lignes pointillées et continues.

QUE le travail soit accompli le plus tôt possible et par belle température (15° celcius et plus).

QUE l'application de la peinture rencontre les normes du ministère des Transports du Québec.

ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'Association touristique Chaudière-Appalaches invite la Municipalité à prendre part au développement actif du tourisme de la région en y devenant membre. Pour 1997, cela représente des retombées économiques de près de 100 millions de dollars et du travail pour 6,000 personnes dans la région Chaudière-Appalaches.

Le coût de la cotisation est le suivant:

Population 1,620 habitants x 0,10\$	162,00\$
tps	11,34
tvq	11,27
total:	184,61\$

CONSIDÉRANT QUE l'Association Touristique Chaudière-Appalaches génère des retombées économiques de près de 100 millions de dollars dans la région Chaudière-Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE le tourisme procure des emplois à 6,000 personnes dans la région Chaudière-Appalaches;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de payer une cotisation de l'ordre de cent quatre-vingt-quatre dollars et soixante et un sous (184,61\$) pour devenir membre de l'Association touristique Chaudière-Appalaches 1997-1998.

RÉCUPÉRATION DE PNEUS

La Municipalité va annoncer par voie de circulaire qu'une collecte de pneus va se tenir au Garage municipal samedi le 01 novembre prochain. De plus amples informations seront transmises sur le document.

IMPRIMANTE

A la réunion de juin dernier, le Conseil avait autorisé le secrétaire à faire des démarches auprès d'un fournisseur pour avoir des prix pour une imprimante à jets d'encre et une imprimante au laser. L'imprimante recherchée aura une qualité d'impression supérieure et sera capable d'imprimer des tableaux et des graphiques comparativement à celle que nous avons présentement (matricielle) qui elle, convient parfaitement pour les documents plus volumineux (ex: rapport budgétaire, etc...)

Le secrétaire a demandé une liste de prix pour imprimantes à jets d'encre et au laser. Le modèle choisi après consultation auprès de personnes qui ont des connaissances dans le domaine, est l'imprimante de type H.P. Laser Jet 6L au montant de cinq cent quatre-vingt-un dollars (581,00\$) taxes en sus.

CONSIDÉRANT QUE l'imprimante actuelle (matricielle) n'a pas les qualités d'impression requises pour des tableaux, graphiques, etc...;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire à acheter une imprimante de type H.P. Laser Jet 6L chez Bureautique Côte Sud pour un montant de cinq cent quatre-vingt-un dollars (581\$) taxes en sus.

LIMITATION DE VITESSE CHEMIN ST-FRANCOIS OUEST

Le Conseil municipal de Saint-Vallier a adopté le 04 août dernier un règlement visant à diminuer la limite de vitesse de 90km/h à 80km/h sur le chemin de Valléville. Ce règlement a été envoyé au ministère des Transports pour que celui-ci y donne son aval. A ce titre, le ministère demande que les municipalités tributaires de cette voie de circulation harmonisent leur réglementation en vigueur.

En conséquence, Saint-Vallier demande à St-François de la Rivière du Sud la possibilité d'adopter un règlement visant à réduire la limite de vitesse aussi à 80km/h sur le chemin St-François Ouest pour fin d'harmonisation avec le chemin Valléville.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Denis Blais,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement pourvoyant à la limitation de la vitesse permise sur le chemin St-François Ouest, à St-François de la Rivière du Sud sera adopté lors d'une séance ultérieure en vue d'une harmonisation avec la vitesse permise sur le chemin Valléville soit 80km/h.

TRAVAUX AU PONT À MORIGEAU

Les travaux de stabilisation des culées et d'empierrement sont terminés au pont enjambant la rivière Morigeau. L'entrepreneur Construction R.J. Bérubé inc. a exécuté lesdits travaux.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE les travaux prévus sur le pont enjambant la rivière Morigeau ont été exécutés en totalité et se sont terminés le 02 octobre 1997.

QU'à cette résolution est joint en annexe un avis de conformité des travaux par rapport aux plans et devis, signé et scellé par monsieur Vincent Boulet, ingénieur, membre de l'ordre des ingénieurs du Québec, pour obtenir le versement de la dernière tranche de la subvention.

CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Le ministère des Transports fait une offre de contrat à la Municipalité pour l'entretien et le déneigement d'une partie de la route 228 (à partir de l'église jusqu'aux quatre chemins) et pour toute la route Montée St-François (du quatre chemins jusqu'à la route 132 à Berthier-sur-Mer). Hors, ce type de contrat est d'une durée d'un an avec clause de renouvellement pour les 2 années subséquentes. Le prix proposé pour la 1ère année du contrat s'applique aussi pour les 2ième et 3ième saison sans indexation.

La Municipalité par voie de résolution va annoncer au ministère des Transports qu'elle va accepter le contrat d'entretien d'hiver pour la saison 1997-1998 tel que présenté par le ministère, sauf que la clause de renouvellement No 8 du contrat devra changer; c'est-à-dire que le contrat se terminera à la fin du mois de mars et qu'il ne sera pas reconduit automatiquement pour les 2 années suivantes. De plus, la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut que sa responsabilité d'entretien et de déneigement pour 1998-1999 et suivantes se limite à ce trajet-ci: de l'église aux quatre chemins (route 228) et du quatre chemins jusqu'au viaduc (Montée St-François). Pour le reste du tracé, du viaduc jusqu'à la route 132, que Berthier-sur-Mer en soit responsable.

CONSIDÉRANT QUE la portion de la Montée St-François, à partir du viaduc jusqu'à la route 132 est très onéreuse à entretenir;

CONSIDÉRANT QUE le prix offert au contrat d'entretien et de déneigement s'applique aussi pour la deuxième et la troisième année sans indexation;

CONSIDÉRANT QU'il en coûte plus cher à la municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud du kilomètre que ce que le ministère des Transports lui offre dans le contrat pour le tracé mentionné ci-haut;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYÉ par monsieur Denis Blais,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le contrat d'entretien d'hiver offert, mais seulement pour la saison 1997-1998.

QUE pour les années subséquentes, la Municipalité veut que sa responsabilité se limite à l'entretien d'hiver de ce tracé:

De l'église jusqu'aux quatre chemins (route 228) et du quatre chemins jusqu'au viaduc (route Montée St-François).

QUE le tracé suivant:

Du viaduc jusqu'à la route 132 (route Montée St-François) soit sous la responsabilité de la Municipalité de Berthier-sur-Mer.

QUE la clause No 8 intitulée au contrat renouvellement ne soit plus valide car le tracé d'entretien va changer en 1998-1999 et 1999-2000.

QUE le ministère des Transports propose un nouveau contrat à la Municipalité à l'expiration de la première période contractuelle et qu'il le fasse entre le 15 avril et le 31 mai 1998.

QUE la clause No 9 intitulée au contrat »Prix du contrat« ne soit valide que pour le prix de la première période contractuelle 1997-1998 et ne s'applique pas pour les 2e et 3e saison.

DEMANDE DE SUBVENTION ADDITIONNELLE POUR PONT À MORIGEAU

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection du pont enjambant la rivière Morigeau ont été plus onéreux que la subvention accordée par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation de béton requis pour la réparation adéquate des fondations des culées du pont a été mal quantifiée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

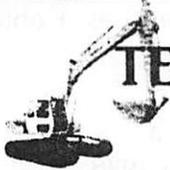
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud adresse au ministère des Transports une demande de subvention additionnelle afin de combler l'écart entre la subvention accordée (28 000\$ + 1 783\$ pour la surveillance des travaux) et le coût réel de la réparation (29 528,02\$ + 2 355,40\$ de surveillance) soit 2 100,42\$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE la séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt et une heures et quarante-deux minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.



TERRASSEMENTS Joncas & Frères inc.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE

14 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



241, route Normandie, Montmagny
Tél.: bur.: 418-**248-2585**

Rés.: Martin 248-2585

Rés.: Rémi 248-6889

Rés.: Daniel 248-7818

Fax: 418-248-8387

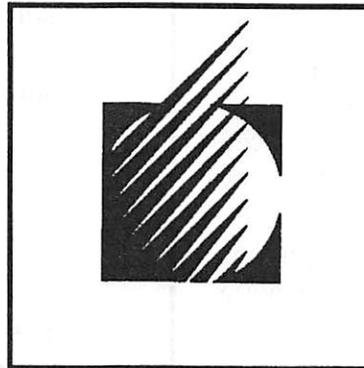
Création d'un fonds pour jeunes entrepreneurs

Il s'agit de la mise en place d'une importante initiative destinée spécifiquement aux jeunes de moins de 35 ans des collectivités desservies par les 54 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Québec.

Cette initiative comporte la mise sur pied d'un fonds pour jeunes entrepreneurs, l'embauche de conseillers jeunesse en SADC et la prolongation du Programme d'emplois d'été pour étudiants, dans les SADC. Doté d'une enveloppe initiale de 6 M \$, le fonds pour les jeunes entrepreneurs prévoit l'octroi de prêts pour des projets dans des secteurs identifiés comme étant prioritaires dans le plan d'investissement de chacune des SADC du Québec.

Pour plus d'information, s'adresser aux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de sa région.

SOURCE: Bureau fédéral de développement régional - Québec



LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing
Parainnage d'entreprises
Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0
Tél : 418 259 2616

UNE ALLIANCE QUI DONNE ACCÈS À NEXPRO

Les entrepreneurs canadiens auraient avantage à noter que la Banque Toronto Dominion entend offrir le programme NEXPROMC (Nouveaux exportateurs) par l'intermédiaire de ses services de commerce extérieur et de certaines succursales de la BDC partout au pays. Ce programme s'adresse à des entreprises qui viennent tout juste de commencer à exporter ou qui étudient les débouchés extérieurs. La Banque TD et la BDC ont ételement conclu une entente en vue d'accorder du financement, y compris du financement à l'exportation, du financement aux fins du fonds de roulement, du capital patient et des prêts de quasi-capitaux propres par l'entremise du réseau national de Centres bancaires aux entreprises de technologie de la Banque TD et de succursales sélectionnées de la BDC partout au Canada. Pour en savoir plus, appelez la Banque TD, au 1 800 983-2265, ou la BDC, au 1 888 INFO BDC.

Quels sont les services que peut vous offrir la BDC?

<http://www.bdc.ca>

La BDC joue un rôle de premier plan auprès des PME en leur offrant des services financiers et de gestion-conseil mettant plus particulièrement l'accent sur les marchés émergents et d'exportation de l'économie. Les PME peuvent ainsi bénéficier de prêts à terme, de prêts à redevances MC et de capital de risque et profiter du Fonds de croissance à l'exportation. La BDC a également mis sur pied un programme de consultation intitulé NEXPROMC destiné aux nou-

veaux exportateurs et aide les entreprises à obtenir leur certification ISO.

Le saviez-vous?

- Le surplus commercial canadien a dépassé 34 milliards de dollars en 1996.
- Entre 1990 et 1995, les exportations canadiennes ont augmenté de 11,5 pour cent contre seulement 4 pour cent au cours de la période de cinq ans précédente.

Les Encans Boulet INC.



Alfred Boulet

Terre à vendre

Plusieurs avec d'excellents bâtiments
et terre à bois.

Notre équipe met un accent spécial
sur la préparation du troupeau et
de la machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation.



Acheteur de troupeau
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny
Tél.: **418-259-7086** Fax: **418-259-2610**



MOULÉES — QUINCAILLERIE — MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
TÉL.: 418-259-7715
FAX: 418-259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R1E0
TÉL.: 418-259-7718
FAX: 418-259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
TÉL.: 418-884-2802
FAX: 418-884-2803

ATTENTION ATTENTION ATTENTION
Logements disponibles 3 1/2 pièces

Où? Au Pavillon Pelletier
11, 3e Rue Est
Saint-François

Pour qui? Personnes autonomes de 50 ans et plus
Endroit **CHALEUREUX, ACCUEILLANT et TRANQUILLE**

Pour plus d'informations, contactez Yves Laflamme

Tél.: Bur. **259-7228** Rés.: 259-2776

S **L** **e** **s** **J** **e** **u** **x** **d** **e** **L'** **É** **c** **h** **o**

Mini Mot voilé
concert

Addition

3

434

12021

S
O
L
U
T
I
O
N
S

O **bonsoins** 

Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

Maux de tête

Qu'est-ce que le mal de tête?

Un mal de tête peut être provoqué par une tension ou une contraction musculaire. Il survient lorsque le cou, la tête ou les muscles faciaux se contractent et ne se détendent pas. Ceci contribue à comprimer les vaisseaux sanguins et à réduire le flux sanguin en créant une sensation de pression. Un mal de tête dure habituellement plusieurs heures et parfois même plusieurs jours.

Causes

Les causes d'un mal de tête peuvent être d'origine physique, psychologique ou environnementale.

Déclencheurs physiques: Parmi les déclencheurs physiques du mal de tête, on distingue le manque de sommeil, la faim, les mauvaises postures et la fatigue oculaire.

Déclencheurs psychologiques: Le mal de tête peut être déclenché par des émotions intenses comme la colère et l'anxiété.

Déclencheurs environnementaux: Parmi les déclencheurs environnementaux du mal de tête, on note la sensibilité aux produits que nous consommons. Ces produits allergènes englobent l'alcool, la nicotine, la caféine, le fromage, le chocolat, les agrumes, les oignons, l'aubergine, la feuille de laurier et le gingembre. Les additifs alimentaires que l'on retrouve dans la viande transformée et les produits laitiers ainsi que le glutamate monosodique utilisé comme additif peuvent aussi être des éléments déclencheurs du mal de tête.

Prévention

Alimentation: Prenez des repas équilibrés à des heures régulières. Évitez les régimes miracles.

Posture: Adoptez une bonne posture assise et évitez de vous affaler.

Repos : Adoptez des bonnes habitudes de sommeil.

Exercice: Faites de l'exercice régulièrement (trois fois la semaine pendant 15 à 20 minutes) pour chasser la tension et la morosité qui peuvent provoquer le mal de tête.

Détendez-vous. Essayez les techniques suivantes pour réduire la fréquence et l'intensité de vos maux de tête :

- Arrêtez ce que vous faites et concentrez-vous à relâcher les muscles du visage, du cou et des épaules pendant cinq minutes.

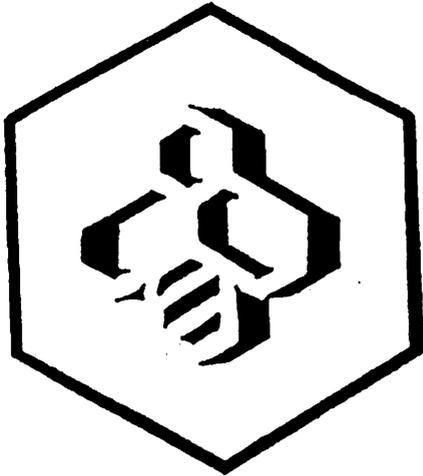
PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h

Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Pour tous vos besoins financiers
(Prêts et placements)

N'hésitez pas à nous consulter.

Nous sommes

À VOTRE SERVICE.

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

Votre seule institution financière

LOCALE

LÉON JALBERT
Directeur

Desjardins l'incroyable force de la coopération